

---

**Rapport de la Commission des finances du Conseil communal d'Yverdon-les-Bains  
chargée de l'examen du préavis PR24.13PR  
concernant  
la 1ère série de compléments au budget 2024**

---

Madame la Présidente,  
Mesdames les Conseillères,  
Messieurs les Conseillers,

La Commission a siégé le 3 juin pour l'étude du préavis cité en titre.  
Elle était composée, de Mmes et MM. Raluca VILLARD, Laurent ROQUIER, Olivier JAQUIER, Ervin SHEU, Juan Antonio RAMIREZ, Françoise PANASCI, Layla OUTEMZABET et de la soussignée, Présidente, désignée rapportrice.

La délégation municipale était composée de MM. Fabrice WEBER, chef du Service des finances, et de Pierre DESSEMONTET, Syndic. Nous les remercions pour leur présentation et les éclaircissements apportés.

La première série de compléments au budget porte sur un montant total de CHF 672'900.-.  
Ce montant est particulièrement haut pour une première série de compléments.

Cependant, CHF 318'400.- soit 47% du montant total concerne des remplacements pour congé maternité ou maladie longue durée. Ces montants n'appellent aucun commentaire.

Il reste donc CHF 354'500.- de crédits complémentaires, hors remplacements RH.  
Ces montants peuvent être divisés en plusieurs catégories :

**1. Des travaux d'entretien urgents :**

- > 21700.3144.10/22 Entretien-rénovation des bâtiments > réparation de la chambre de congélation > Pavillon parasolaire des Iles > CHF 10'000.-.
- > 21700.3144.10/01 Entretien-rénovation des bâtiments > Collège Léon-Michaud - remise en état des stores > CHF 50'000.-.
- > 61502.3151.02 Entretien des véhicules > Réparation de pièces d'un camion > CHF 8'800.-.

**2. Des couts plus élevés que prévu :**

- > 73000.3614.00 Gestion STRID SA > Collecte et traitement : fluctuation des prix du papier-carton (CHF 76.- tonne en 2022 à CHF 258.- tonne en 2023) > CHF 40'000.-.
- > 31100.3103.01 Achats pour collections et musées > CACY - solde du financement d'une œuvre pour le Château d'Yverdon-les-Bains > CHF 12'500 > compensé par un prélèvement au fonds.

**3. Des renforcements RH :**

- > 54500.3132.00 Honoraires conseillers externes, experts RéAgy - outil moderne et dynamique de suivi des coûts de gestion des structures d'accueil communales et des partenaires > CHF 15'000.-.
- > 57300.3000.10 Jetons de présence > CCSI - constitution d'un GT, jetons de présence > CHF 4'000.-.
- > 57901.3010.10 Salaires du personnel des auxiliaires > COSY - engagement d'une personne administrative pour assurer les activités > CHF 21'700.- + 3'300.- de charges.
- > 61503.3132.00 Honoraires conseillers externes, experts > Etude préliminaire pour la gestion digitalisée du trafic et guidage de ses espaces de stationnement > CHF 30'000.-.

> 32201.3010.00 Salaires du personnel administratif > SCU – Théâtre Benno Besson (TBB) – Engagement temporaire d'une ressource auxiliaire > CHF 31'000.- + 9'000.- de charges.

#### **4.Des projets imprévus :**

> 21700.3144.11 Amélioration des bâtiments > APEMS du Cheminet - agrandissement et mise aux normes des locaux > CHF 48'000.-.

> 21801.3010.00 Salaires du personnel administratif et exploitation > Secrétariat de l'APEMS du Cheminet - engagement d'une secrétaire de 20% suite à l'agrandissement de l'APEMS > CHF 10'000.-.

> 76900.3130.03 Organisation générale > Gestion des sites pollués – anciennes décharges communales en lien avec l'analyse des PFAS > CHF 20'000.-.

> 61503.3141.65 Entretien signalisation routière > Gens du voyage, mesures préventives et accueil - achat et installation de deux portiques lourds sécurisés pour le terrain des Vuagères > CHF 25'000.- .

#### **Conclusion :**

La Commission des finances tient à féliciter chaleureusement les jeunes mamans (et papas !) au sein des employé·es de notre Ville qui sont particulièrement nombreux·ses en ce début d'année.

Elle souhaite rappeler que les crédits complémentaires doivent être réservés aux couts imprévisibles et urgents. Les projets imprévus non urgents doivent attendre de pouvoir être inscrits au budget de l'année suivante. Ceci permet de maitriser les finances de la Ville d'une part, et d'assurer un climat de confiance et de solidarité entre les services d'autre part.

C'est à une évidente majorité que la Commission des finances vous invite, cher·es Conseillers et Conseillères, à accepter cette demande de crédits complémentaire telle que présentée par la Municipalité.

Pour la Commission des finances



Sophie MAYOR, Présidente  
Yverdon-les-Bains, le 6 juin 2024